

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS
DU
CONSEIL DU GROUPE DES 11^e ET 12^e ARRONDISSEMENTS**

- Séance du 13 octobre 2026 -

Présidence de Monsieur Olivier RIOULT, Maire d'Arrondissements.

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 33 membres.

26/059/ECS

DGA VILLE DU TEMPS LIBRE - DIRECTION DES SPORTS - Appel à Projet "Égalité Femmes / Hommes dans le Sport" - Attribution de subventions aux lauréats.

2026-879-DGATL-DS

MONSIEUR LE MAIRE DU 6^{ème} SECTEUR SOUMET AU CONSEIL DES 11^{ème} ET 12^{ème} ARRONDISSEMENTS LE PROJET DE DÉLIBÉRATION CI-ANNEXÉ, DONT CE DERNIER EST SAISI, POUR AVIS, AVANT PRÉSENTATION AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.

Notre Conseil d'Arrondissements doit se prononcer sur le rapport suivant :

La Ville de Marseille, engagée pour l'égalité dans le sport, a relancé cette année l'appel à projets : "Égalité Femmes-Hommes dans le Sport".

Les actions visées par cet appel à projets devront permettre de modifier les mentalités en termes de pratique genrée des activités sportives, de réduire les barrières symboliques à la pratique du sport et ainsi de construire une génération post Jeux Olympiques pratiquant des sports affranchis des stéréotypes de genre. Ainsi, le sport pourra être un outil précieux de promotion de l'égalité entre toutes et tous.

Une enveloppe globale de 100 000 Euros (cent mille Euros) a été votée par la Ville de Marseille afin d'accompagner des projets qui permettront de :

- Renforcer l'égalité dans la pratique sportive, dès le plus jeune âge,
- Promouvoir le sport auprès des Marseillaises,
- Favoriser l'accès à la pratique sportive à celles qui en sont le plus éloignées,
- Lutter contre les stéréotypes de genre et de toutes formes de violences et de discriminations,
- Partager une culture sportive éthique, égalitaire et solidaire.

Cet appel à projets fait écho également aux actions définies dans le cadre du Plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2023-2027) qui vise à soutenir des dispositifs s'inscrivant dans les deux axes suivants :

Sensibiliser et former les professionnels et l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, et par extension associative à l'égalité filles-garçons, à la déconstruction des stéréotypes de genre, à la prévention des violences sexistes et sexuelles,

Encourager et favoriser la mixité dans les pratiques sportives et loisirs des filles et garçons.

L'appel à projets "Égalité Femmes-Hommes dans le Sport " s'adresse à toutes les associations, clubs sportifs et établissement éducatifs marseillais. L'objectif de la Ville de Marseille est d'agir sur le terrain en termes d'incitation à la pratique par les Marseillaises, notamment au sein d'espaces préemptés par les hommes, mais aussi à la pratique sportive des femmes et minorités de genre dans son ensemble.

Un financement jusqu'à 80 % du budget prévisionnel pourrait être accordé.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL DES 11EME ET 12EME ARRONDISSEMENTS
VU LE CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
OÙ LE RAPPORT CI-DESSUS**

DÉLIBÈRE

ARTICLE 1 Sont attribuées aux associations de notre secteur listées dans le tableau ci-dessous pour l'année 2026, les subventions suivantes :

Tiers	Association	Adresse	N° de dossier	Montant en Euros	Intitulé du projet Plus value/innovation
28921	Football Association Marseille Féminin	Maion des Sports des 11/12 - 462 bd Mireille Lauze 13011 Marseille	00019146	3 000	"Marseille au Féminin : développer le football pour toutes" : Seul club exclusivement dédié au football féminin à Marseille, le pro-jet vise à favoriser l'accès des filles et des femmes à une pratique sportive de qualité, dans un environnement inclusif, sécurisé et bien-veillant. A destination d'un public exclusive-ment féminin en non-mixité, il allie sport et lutte contre les violences. L'association bénéficie d'un fort ancrage territorial, capable de mobiliser au sein de l'écosystème du sport féminin.
24731	Team Marseille Blue Star	CMA St Marcel - 216 bd de St Marcel 13011 Marseille	00019153	2 000	"Blue Stars au Féminin : Oser le terrain" : Organisation d'une journée entiè-rement consacrée à la promotion de la pratique féminine du football américain et du Flag Football, nou-velles disciplines olympiques. La pratique est également accompagnée d'un volet sensibilisation avec la réalisation de tables rondes réunissant des acteurs de différents niveaux (athlètes, dirigeantes, institutions) sur la thématique.

ARTICLE 2 Sont approuvées les conventions ci-annexées à la présente délibération, conclues entre la Ville de Marseille et les associations énoncées ci-dessus.

ARTICLE 3 Monsieur le Maire de Marseille ou son représentant est habilité à signer les conventions susvisées.

ARTICLE 4 La dépense correspondante d'un montant de 98 892 Euros (quatre vingt dix huit mille huit cent quatre vingt douze Euros), dont 5 000 Euros (cinq mille Euros) pour des associations de notre secteur, sera imputée sur le Budget Principal 2026 - DS 04022 - Chapitre 65 - Code fonctionnel 30 - Nature 65748.1 - Programme 20190701.

Le présent projet de délibération mis aux voix a été adopté à l'unanimité.

Vu et présenté pour son enrôlement à une séance du Conseil d'Arrondissements

Il est donc converti en délibération du Conseil des 11ème et 12ème.

**LE MAIRE des 11^{ème} - 12^{ème} Arrondts
Olivier RIOULT**